



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élections municipales

Question écrite n° 111197

Texte de la question

M. Paul-Henri Cugnenc attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la date initialement envisagée de mars 2008 pour les prochaines élections municipales. Certaines déclarations laissent à penser qu'une modification de ce calendrier est envisageable. Il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

La loi n° 2005-1563 du 15 décembre 2005 prorogeant la durée du mandat des conseillers municipaux a reporté à mars 2008 la tenue des élections municipales initialement prévue en mars 2007. Aucune modification de ce calendrier n'est à l'ordre du jour, conformément à ce qu'a annoncé le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, le 23 novembre dernier au 89e congrès des maires et des présidents des communautés de France.

Données clés

Auteur : [M. Paul-Henri Cugnenc](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111197

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12351

Réponse publiée le : 6 février 2007, page 1389